



## Syndicat constructif et représentatif

### Sommaire :

**Page 1 :** Edito – Crise sanitaire ou amplificateur de bouleversements.

**Page 2 :** Observatoire interne 2020 : l'analyse de la CFTC DGFiP. Mémo télétravail.

**Page 3 :** L'avenir de la publicité foncière – Le tour de France des sections CFTC DGFiP

**Page 4 :** Le tour de France des sections CFTC DGFiP (suite)

### Contact :

#### Syndicat National CFTC Finances Publiques

Bâtiment Condorcet –  
6 Rue Louise WEISS –  
75013 Paris  
[syndicat-national@cftc-dgfiip.fr](mailto:syndicat-national@cftc-dgfiip.fr)

Site internet :  
<https://www.cftc-dgfiip.fr>



## Crise sanitaire ou amplificateur de bouleversements

La crise sanitaire qui sévit depuis maintenant près de 18 mois a transformé nos quotidiens personnels et professionnels. Dans notre vie professionnelle, les changements ont été guidés par l'administration (niveau fonction publique, puis DGFiP). De nécessaires et indispensables mesures de protection ont été mises en place et le télétravail de crise s'est avéré une barrière très efficace limitant les contacts entre les agents, et entre les agents et le public. C'est sur cette base de distanciation qu'ont été organisées les campagnes IR de 2020 et 2021. Si on se place uniquement du côté de l'analyse du résultat, ces 2 campagnes ont été pleinement réussies, avec la montée en puissance de la déclaration automatique, des plateformes d'accueil téléphonique, de e-contact et de l'accueil uniquement sur rendez-vous, sur fond de télétravail obligatoire.

**Dans le même temps, au**

### grand regret de la CFTC

**DGFiP**, la DGFiP n'a pas souhaité faire de pause dans le déploiement du NRP qui introduit dans son volet « relocalisation », une plateformes croissante des activités de notre direction.

### Télétravail et plateformes sont les 2 grands enjeux de la DGFiP 2.0.

Le télétravail de crise va laisser place à la rentrée au télétravail « relooké » avec son volant de journées flottantes de télétravail autorisées (selon l'option retenue). Aujourd'hui, toutes les missions ne sont pas télétravaillables, et c'est bien ce qui crée des tensions dans les équipes entre les agents en présentiel qui doivent assumer les tâches ingrates au contact du public, au téléphone et les télétravailleurs qui sont « préservés » de ces désagréments.

Qu'en sera-t-il demain lorsque 100 % des activités pourront être exercées à distance (plateforme ou télétravail) ?

Qu'en sera-t-il du télétravail dont on nous garanti qu'il sera toujours choisi et pas obligatoire ?

Si on met en perspective les expérimentations de flex office (bureaux partagés en fonction des présents) et la possibilité offerte des 149 jours flottants de télétravail, **que seront les services de demain ? Que représentera la notion de collectif de travail ? Quel management envisage-t-on ?**

Vision pessimiste direz-vous peut être ?

**Certitude de la préparation d'une nouvelle DGFiP, allégée en agents et en surface, assurément !**

**Pour la CFTC DGFiP, la modernisation est une nécessité mais ne peut se faire sans prise en compte de la dimension humaine, tant du côté des agents que des usagers. Oui à la modernisation, NON à la déshumanisation ! La CFTC DGFiP promouvra toujours en priorité la relation humaine.**

La CFTC DGFiP, c'est +  
qu'un syndicat !



Pensez CFTC,  
devenez CFTC !





«... les agents DGFIP se lassent de répondre toujours aux mêmes questions sans observer la moindre amélioration concrète ... »



Infographie disponible en consultant le site internet : [www.cftc-dgfip.fr](http://www.cftc-dgfip.fr)

## Observatoire interne : l'analyse de la CFTC DGFIP

Les ministères économiques et financiers ont publié les chiffres de l'observatoire interne 2020 en mai 2021 après avoir questionné 99 530 agents de la DGFIP. Notons que seuls 33 515 questionnaires ont été complétés soit un taux de participation s'élevant à 34%.

**Entre 2019 et 2020, la CFTC DGFIP constate une baisse de 4,66% des effectifs et une baisse de 15% du taux de participation.**

Il semblerait que les agents DGFIP se lassent de répondre toujours aux mêmes questions sans observer la moindre amélioration concrète dans leur quotidien.

L'administration, quant à elle, continue à interroger sans prendre en compte les attentes des agents et en s'imaginant que la baisse du taux de participation relève de la crise sanitaire.

Sur les points prioritaires pour les agents, à savoir la rémunération, la promotion, et la reconnaissance dans le travail, les chiffres sont alarmants : 39% des agents de la DGFIP sont satisfaits de leur rémunération, ils se sentent reconnus dans leur travail pour 36% d'entre eux

et enfin, 34% sont satisfaits des possibilités d'avancement et de promotion à la DGFIP. Ainsi, la marge de progression dans ces domaines est énorme s'élevant à 61% au minimum. **La CFTC DGFIP revendique une revalorisation des grilles indiciaires sans oublier le dégel du point d'indice accompagné d'un rendez-vous salarial annuel positif, voire réindexation du point d'indice sur l'inflation. Concernant les promotions, la CFTC DGFIP considère que le niveau actuel est très insuffisant et ne permet pas à l'ensemble des agents d'évoluer dans leur carrière comme ils le souhaitent et le méritent. La CFTC DGFIP demande une véritable hausse du niveau de promotion interne.**

Le stress au travail est perçu par les agents de la DGFIP comme étant élevé avec une moyenne de 6,4 sur 10. Il faut dire que les conditions de travail ne se sont pas améliorées avec une augmentation de la charge de travail pour 59% des agents dans les derniers mois. L'administration explique cette augmentation de charge de travail par la crise sanitaire. **La CFTC DGFIP fait une**

**analyse plus globale de cette élévation et y inclut la baisse des effectifs et les réformes en cours avec notamment la mise en œuvre du nouveau réseau de proximité (NRP). La CFTC DGFIP a alerté sur la difficulté imposée aux agents de faire face à la fois à la crise sanitaire et de leur surimposer l'ininterrompue de la réforme du NRP.**

L'administration a, une fois de plus fait la sourde oreille, et a continué sa marche forcée, quoi qu'il en coûte aux agents ! La CFTC DGFIP n'est alors pas étonnée de constater que le changement soit perçu comme trop rapide pour 55% des agents et comme n'allant pas dans le bon sens pour 65%

**La CFTC DGFIP reste à vos côtés et continuera de défendre vos intérêts. Il est urgent que les choses changent pour améliorer vos conditions de vie au travail. Si vous rencontrez des difficultés sur votre lieu de travail, n'hésitez pas à nous en faire part. La CFTC DGFIP répond toujours présente pour vous aider et vous accompagner.**

## Mémo télétravail

**A compter du 1er septembre 2021**, les conditions de télétravail exceptionnel ne s'appliqueront plus. Pour continuer à bénéficier du télétravail dans les conditions fixées avec le chef de service, soit par convention signée avant la crise sanitaire, soit dans le cadre de la crise sanitaire, il vous faut déposer une demande dans SIRHIUS. A défaut, le télétravail sera interrompu à compter du 1er septembre.

Si vous n'êtes pas encore télétravailleur mais que vous souhaitez le devenir, il vous faut également déposer une demande dans SIRHIUS.

En cas de refus, ce dernier doit être motivé et vous être notifié par courriel.

**N'hésitez pas à contacter les équipes locales CFTC DGFIP en cas de difficultés ou si vous avez des questions.**

# L'avenir de la publicité foncière

Alors que les services de publicité foncière sont en pleine fusion, regroupement, les SAPF (service d'appui à la publicité foncière) se mettent en place, intégrant par la même occasion le programme de relocalisation.

**Les 1<sup>ers</sup> SAPF à voir le jour seront implantés dans des départements où les SPF ont de bons résultats (et oui, il en reste), et pourront donc bénéficier des connaissances solides de ces SPF où les agents sont expérimentés, un comble !**

Comprenons bien, les SAPF accueilleront majoritairement des agents n'ayant aucune connaissance en publicité foncière (seuls 28 % des agents recrutés auront des connaissances en la matière), ces services d'appui seront donc

soutenus par les SPF expérimentés. Ils auront un an pour se former sur les actes les plus simples avant que l'on commence à dépouiller les effectifs des SPF. Après, advenue que pourra, il faut espérer que les suppressions d'emploi seront progressives, que les directeurs locaux ne feront pas trop de zèle si on ne veut pas voir les agents de ces nouveaux services souffrir comme en son temps ceux des SIARH.....

**La CFTC DGFIP rappelle que la qualité du fichier immobilier est reconnue dans le monde entier et les investisseurs n'hésitent pas à investir dans notre pays. Si cette qualité se dégrade, cela aura des conséquences économiques.**

On remarquera l'optimisme de la

direction qui ne voit dans ces restructurations que des façons de consolider nos missions, de les améliorer et changer les méthodes de travail en se recentrant sur le cœur de métier.

Le déploiement de l'ANF\* va transférer les missions de délivrance des fiches de renseignements de la DGFIP vers ses « partenaires » notaires. Comme toujours, l'abandon d'une mission est présenté sous l'angle d'une « tâche » sans plus-value. Néanmoins, elle repose sur la docilité des notaires à jouer le jeu, et va s'accompagner de nouvelles et nombreuses suppressions d'emplois.

Et cette fois, les regroupements et fusion de services seront concomitantes, la boucle est bouclée !



« Comme toujours, l'abandon d'une mission est présenté sous l'angle d'une « tâche » sans plus-value. »

\*ANF : Accès des notaires au fichier immobilier

## Le tour de France des permanents CFTC DGFIP

Dans cette période estivale, découvrons la France et ses régions, et allons à la rencontre de nos permanents régionaux. D'Est en Ouest et du Nord au Sud, la CFTC DGFIP est présente sur tout l'hexagone couvre tout les territoires, de la Corse aux Outre-Mer.

D'une culture riche, la région **Grand Est** est connue pour ses traditions : avant Noël avec la Saint Nicolas et les marchés de Noël de réputation mondiale. **Madame Sandra PERIN, permanente régionale,** couvre toute cette région **et les Outre-Mer en particulier l'île de la**

**Réunion.** Les sections présentes sur ces territoires sont très dynamiques et permettent une action visible de la CFTC DGFIP au quotidien.



Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, des régions côtières magnifiques, tantôt calmes et apaisantes mais aussi parfois tumultueuses et revigorantes, la gastronomie n'y fait pas défaut et de grands monuments architecturaux historiques s'y élèvent.



**Madame Nathalie LEES, permanente CFTC DGFIP Ouest** saura vous accueillir et vous accompagner tout au long de votre carrière.



Au Nord, **Monsieur Sylvain LEBLANC, permanent régional CFTC DGFIP des Hauts de France** et **Madame Véronique VICARI, permanente Pas-de-Calais** sont



**CFTC  
DGFIP**

*Le syndicat  
toujours  
à vos côtés !*



Ile de la Réunion



Centre-Val de Loire



Auvergne-Rhône-Alpes



Corse



**Contact :**

**Syndicat National CFTC Finances Publiques**

Bâtiment Condorcet –  
6 Rue Louise WEISS –  
75013 Paris  
[syndicat-national@cftc-dafip.fr](mailto:syndicat-national@cftc-dafip.fr)

Site internet :  
[www.cftc-dafip.fr](http://www.cftc-dafip.fr)



# Le tour de France des permanents CFTC DGFIIP (suite)

disponibles et à l'écoute. Les sections CFTC DGFIIP des Hauts de France sont à l'image de cette belle région, conviviale et chaleureuse. Citadelles et villes fortifiées, monuments et sites historiques mais aussi sites, parcs et réserves naturelles composent le patrimoine de cette région particulièrement accueillante.

Culture urbaine, musées, spectacles sont principalement à découvrir en Ile de France sans oublier son patrimoine architectural varié tel les châteaux gothique des cathédrales ou basiliques sans oublier le monument phare que chaque enfant souhaite gravir.



**La permanente régionale CFTC DGFIIP, Madame Catherine CHOLLIER** est le cœur des sections **d'Ile de France** qu'elle anime avec force, conviction et bienveillance. **Monsieur Luc VELTER** est le guide des stagiaires ENFIP et le correspondant privilégié pour les agents des services centraux ; quant à **Monsieur Benoît MORITZ**, il vient en soutien auprès des agents de Seine Saint Denis.

La Renaissance est très présente en **région Centre-Val de Loire**, avec son somptueux patrimoine architectural historique que met en scène les renommés châteaux de la Loire. Les

sections du Centre-Val de Loire coordonnées et animées par Madame **Stéphanie MOUNIER, permanente régionale CFTC DGFIIP** vous délivrent une aide de proximité bienveillante ainsi qu'une action solidaire quotidienne dans une énergie contagieuse.



Sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, sites historiques et architecturaux remarquables ainsi que grands sites naturels se trouvent en **Bourgogne-Franche-Comté** aux côtés de Grands Crus de renommée mondiale et d'industries de pointe. Trois permanents CFTC DGFIIP se partagent cette région marquante qui nous a accueillie chaleureusement lors de notre dernier Congrès. Il s'agit de **Madame Stéphanie MOUNIER, Monsieur Régis BOURILLOT et Monsieur Stéphane GRILLET**, ils sont vos correspondants experts pour répondre à toutes vos demandes.

**Monsieur Stéphane GRILLET** est également **permanent CFTC DGFIIP régional de l'Auvergne-Rhône-Alpes** avec **Madame Cécile GAUTHIER, Monsieur David LEYRAT et Monsieur Frédéric SCHMITTER** répartis sur différentes zones géographiques aux multiples massifs montagneux et vallées. Les amoureux de la nature et des sports en

plein air sont comblés par cette région qui offre sites uniques et sports accessibles aussi bien l'été que l'hiver.

Et enfin, partons au Sud où le soleil brille toute l'année avec **les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie, Nouvelle Aquitaine et Corse**. Plusieurs permanents CFTC DGFIIP y sont à l'œuvre. **Madame Jocelyne FRANCISQUE, permanente principale Sud** répond à vos questions, vous écoute attentivement et vous informe régulièrement de l'actualité locale en PACA, Occitanie et Nouvelle Aquitaine où **Madame Stéphanie MOUNIER** interviendra en complément. La cuisine méditerranéenne et occitane réputée accompagnée des vins de Bordeaux font de ces régions une merveille pour les gastronomes. La Corse, dite l'Ile de beauté, n'a rien à envier à la métropole puisque sa culture unique, ses paysages sauvages pittoresques en font une terre de caractère et d'hospitalité couverte par **Monsieur Régis BOURILLOT, permanent CFTC DGFIIP**.



**L'équipe du siège national CFTC DGFIIP vous souhaite agréables vacances, reste à vos côtés et à votre disposition quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.**